Comment se connecter à l'application de l'enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail ?

- Les accès à l'application sont donnés par l'employeur en utilisant la gestion des rôles eGov.. Le SPF Mobilité n'envoie pas de mot de passe, ni par email, ni par courrier.
- Deux personnes peuvent donner l'accès à l'application au sein d'une organisation : le <u>Gestionnaire d'Accès Principal</u> et le <u>Gestionnaire d'Accès du domaine « Mobilité »</u>. Si vous ne connaissez pas les Gestionnaires d'Accès de votre organisation, vous pouvez contacter le helpdesk CSAM : info@csam.be, 02 / 290.28.45
- Le nom du rôle est « Enquête de mobilité domicile-travail » (« Enquête woon-werkverkeer »)
- Sauf intervention de l'employeur dans la gestion des rôles, les personnes qui avaient accès à l'application en 2017 ont gardé cet accès.
- L'accès à l'application se fait au moyen d'une carte elD ou Itsme.